HAL
open science

La “ langue parlée écrite ” dans Zazie dans le métro (1959) : analyse de corpus et étude des représentations des locuteurs

Auphélie Ferreira

▶ **To cite this version:**

Auphélie Ferreira. La “ langue parlée écrite ” dans Zazie dans le métro (1959) : analyse de corpus et étude des représentations des locuteurs. Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur, 2020, 130, pp.59-77. hal-04003937

HAL Id: hal-04003937

https://hal.science/hal-04003937v1

Submitted on 24 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ferreira, A. (2020), *ZfSL*, 130, 59-77.

La « langue parlée écrite » dans *Zazie dans le métro* (1959) : analyse de corpus et études des représentations des locuteurs[1]

The "written spoken language" in *Zazie dans le métro* (1959): corpus analysis and investigations of speakers' representations

ABSTRACT: Raymond Queneau set out in 1950 to create a "written spoken language" based on the "passage […] de la phrase orale à la phrase écrite" (Queneau 1950, 14). In this article, we consider how Queneau elaborated this project. We begin by contrasting Queneau's perspective with contemporary linguistic analyses of the oral/written dichotomy, before turning our attention to the representation of spoken French in writing, particularly in novels. To address the latter question, we compare two corpora: *Zazie dans le métro* (1959), searchable in Frantext, and a corpus of spoken data we assembled for this paper. We explore the following syntactic phenomena: left detachment, clefting, negation without *ne*, and the omission of impersonal *il* in structures such as *il faut*. Finally, we will ask whether French speakers actually associate these phenomena with the spoken language.
Keywords: written language, spoken language, syntax, negation, impersonal constructions, cleft constructions, left detachements.

KURZFASSUNG: Bereits 1950 schlug Raymond Queneau eine „geschriebene gesprochene Sprache" durch den "passage […] de la phrase orale à la phrase écrite" (Queneau 1950, 14) vor. Das Ziel dieses Artikels ist es, zu untersuchen, wie der Autor diese Idee ausarbeitete. Anschließend wird die Frage der Repräsentation des gesprochenen Französischen im geschriebenen Französischen behandelt, insbesondere in Romanen. Hierfür untersuchen wir zwei Korpora: *Zazie dans le métro* (1959), durchsuchbar in Frantext, und ein für diesen Beitrag kompiliertes Korpus gesprochener Sprache. Untersucht wurden die folgenden syntaktischen Phänomene: Linksversetzung, Satzspaltung, Negation ohne *ne* und die Auslassung von unpersönlichem *il* in Strukturen wie *il faut*. Abschließend wird überprüft, ob Sprecherinnen und Sprecher des Französischen diese Phänomene tatsächlich der gesprochenen Sprache zuordnen.
Schlagworte: geschriebene Sprache, gesprochene Sprache, Syntax, Negation, unpersönliche Konstruktionen, Spaltsätze, Linksversetzungen.

0. Introduction

Dans son ouvrage *Bâtons, Chiffres et lettres* (1950), Raymond Queneau estime que l'écriture se doit d'intégrer le « langage parlé, ou plutôt du langage parlé écrit, car il s'agira ici très exactement du passage, pour une langue nouvelle (à savoir le français tel qu'il se parle actuellement), de la phrase orale à la phrase écrite » (Queneau 1950, 14).
Cet intérêt à redonner à la langue parlée toute sa place dans la littérature est partagé par d'autres auteurs de l'époque comme Henry Poulaille (1931), ou encore Louis-Ferdinand Céline (1932). Jérôme Meizoz (2001) parle d'ailleurs de « l'âge du roman parlant » pour

[1] Je remercie Jeanne-Marie Debaisieux et les relecteurs de *ZfSL* pour leurs remarques et leurs suggestions qui ont contribué à l'aboutissement de cet article.

caractériser cette période. L'intérêt des œuvres de Queneau, qui avait une grande curiosité pour la linguistique,[2] réside dans la variété des niveaux auxquels il a recours pour représenter la langue parlée. Ses œuvres en deviennent des « corpus, particulièrement riches en phénomènes intéressants pour les linguistes » (Blavier 1993, 36).

Queneau utilise en effet les plans phonétiques au travers de trucages orthographiques (Blanche-Benveniste 2010a, 35 ; Blanche-Benveniste/Jeanjean 1987, 130) comme en (1), mais a également recours à des procédés extralinguistiques qui l'amène à constituer des unités particulières dans lesquelles il associe un geste à une composante segmentale comme dans (2).

(1) Trouscaillon, empesté, **s'escusa**, salua Gabriel, se mettant au garde-à-vous, **egzécuta** le demi-tour réglementaire, s'éloigna, disparut dans la foule accompagné par la veuve Mouaque qui le pourchasse au petit trot. (*Zazie dans le métro*, p. 124)

(2) Les gens, dit le type, **(geste)** (*Zazie dans le métro*, p. 73)

L'emploi des trucages orthographiques, sur lequel nous ne reviendrons pas dans cette étude, a été exploré en particulier par Léon (1962) ou Mahrer (2017). Ce dernier parle de « phonographie interprétative » (Mahrer 2017, 161) pour traiter des cas comme <escusa> ou <egzécuta>. Dans l'exemple (1), le lecteur doit opérer « une conversion acoustique » des signes graphiques afin de reconnaître et peut-être comprendre les mots en question.

Dans cet article, nous aborderons uniquement les phénomènes relevant de la dimension syntaxique de la langue et extraits du roman *Zazie dans le métro* paru en 1959. Parmi ces phénomènes, nous avons retenu certains dispositifs de la langue parlée tels que les clivées, les pseudo-clivées et les dislocations à gauche, la négation simple en *pas* et l'absence[3] du pronom *il* dans certaines structures impersonnelles.

Notre présentation suivra le plan suivant. Nous reviendrons, dans une première partie, sur les notions de *langue parlée* et *langue écrite* en nous interrogeant sur les dénominations de *phrase orale* et de *phrase écrite* que propose Queneau. Nous présenterons ensuite la méthodologie employée pour cette étude qui a consisté à comparer les exemples du roman à des données attestées de français parlé, issues d'un corpus constitué à l'occasion. Nous exposerons dans la troisième partie les résultats de cette comparaison afin de vérifier si les formes choisies par Queneau sont effectivement présentes dans l'oral contemporain. Nous proposons également de vérifier si elles correspondent aux représentations que les locuteurs et locutrices du français ont de la langue parlée. Autrement dit, est-ce que les locuteurs attribuent ces phénomènes au domaine de l'oral plutôt qu'à celui de l'écrit ? Pour répondre à cette question, nous présenterons les résultats d'une courte enquête menée en ligne auprès de 303 personnes et constituée de 10 énoncés issus du roman et de corpus oraux. Les réponses des locuteurs seront considérées comme des indices des représentations que ces mêmes locuteurs ont sur la langue et sur l'opposition oral/écrit.

[2] Queneau a lu, entre autres, les travaux de Vendryes (1921). Il se dit néanmoins méfiant de la linguistique. Cela est probablement lié à ses connaissances de la langue parlée qui sont parfois bien plus avancées que ce que peuvent exposer certains linguistes de son époque. En effet, il distingue déjà « l'écrit, le parlé et l'oral, opposant le parlé-écrit des retranscriptions ou des situations artificielles (montages à la radio) à l'oral réel » (Chabanne 1993, 31).

[3] Nous reprenons la terminologie employée par Blanche-Benveniste (2010b).

1. Langue parlée et langue écrite

Queneau décèle un « écart entre la langue écrite et la langue parlée » qui « est de plus en plus grand » (Queneau 1950, 15). Selon lui, « [n]i la syntaxe, ni le vocabulaire ne sont les mêmes. Même la morphologie présente des différences : le passé simple, l'imparfait du subjonctif ne sont plus employés dans la langue parlée. Surtout la différence des vocabulaires éclate à tous les yeux » (Queneau 1950, 15).

Nous pourrions déduire de cette citation que l'auteur considère que *langue écrite* et *langue parlée* constituent deux systèmes différents. Cette idée a été reprise plus récemment par des linguistes qui parlent de situation de diglossie (Massot 2008 et Zribi-Hertz 2011). Zribi-Hertz (2011, 233) conceptualise la diglossie pour le français, en s'appuyant sur les travaux de Ferguson (1959) et le courant générativiste de la relation grammaire/langue. Elle la définit comme étant

> une opposition bipolaire entre une grammaire normée et standardisée, étiquetée 'haute' (anglais H(*igh*)), et associée à certaines situations dites *formelles*, et une grammaire 'basse' (anglais L(*ow*)), portant des noms variables d'une langue à l'autre, associée à des situations dites *informelles*. (Zribi-Hertz 2011, 233)

Dans son modèle diglossique, elle distingue au sein d'une même langue deux grammaires qu'elle nomme grammaire standard (GS) et grammaire dialectale (GD). La grammaire standard, étiquetée 'haute' chez Ferguson, correspond à celle enseignée à l'école et fixée par des dictionnaires, traités et manuels (Zribi-Hertz 2011, 234). La grammaire dialectale, étiquetée 'basse' chez Ferguson, correspond quant à elle aux connaissances intériorisées par les locuteurs lors du processus naturel d'acquisition de la langue (Zribi-Hertz 2011, 239). La diglossie revient pour Zribi-Hertz (2011, 240) à une distinction binaire entre standard et non standard. Les formes standards seraient cooccurrentes entre elles et il en serait de même pour les formes non standard (Zribi-Hertz 2006). Dans cette conception de la langue, les formes linguistiques relevant de différents niveaux d'analyse (désignées par le terme de variantes dans une approche variationnelle) sont attribuées à chacune des grammaires. Pour illustrer cela, elle soutient par exemple que la négation *ne* et le passé simple relèvent de la grammaire standard (Zribi-Hertz 2011, 241) ; tout comme Queneau les attribue à la *langue écrite*. Si nous poussons jusqu'au bout le parallèle entre les travaux de Zribi-Hertz et les remarques de Queneau, nous pourrions dire que les deux grammaires, GS et GD chez Zribi-Hertz (2011), s'appelleraient respectivement *langue écrite* et *langue orale* dans le modèle diglossique du romancier.[4]

Toutefois d'autres linguistes, Coveney (2011), Gadet (1997 ; 2007), Béguelin (1998), et Blanche-Benveniste (1990, 18), estiment non pertinente la perspective de deux grammaires. Coveney (2011) reprend les critères avancés par Zribi-Hertz (2006) et Massot (2008) et montre que le concept de diglossie appliqué au français doit être délaissé. Il révèle, en s'appuyant sur un corpus plus large, que l'absence du *ne* de négation n'est pas toujours cooccurrente à des variantes « non-standard »[5] (Coveney 2011, 15) et rejoint ainsi les observations faites par Gadet (2007, 152). Il préfère la notion de « *style-shifting* » (Coveney 2011, 19), que Gadet (1997, 5) traduit par *variation stylistique*. Cette

[4] Même si Zribi-Hertz (2011) note que la distinction oral/écrit ne relève pas de deux grammaires GS et GD, cela ne remet pas en question notre parallèle puisqu'ici elle emploie ces mots dans leur sens *médial* et non conceptionnel (voir Koch/Osterreicher 2001 que nous présentons plus bas). En effet, elle défend que la distinction oral/écrit relève d'une alternance de *médium* (Zribi-Hertz 2011, 253).

[5] Zribi-Hertz (2011, 244) admettrait cette co-occurrence dans l'intersection des deux grammaires, qu'elle nomme Zone 2.

notion renvoie au fait que tous les locuteurs disposent de plusieurs *styles* en liaison avec le contexte communicationnel (influence du cadre spatio-temporel, des identités objectives et subjectives de l'interlocuteur, de la thématique de l'échange).

Guérin (2017) va plus loin et ajoute qu'il n'y a pas seulement des motivations externes à l'actualisation d'une forme. Elle s'oppose ainsi à Zribi-Hertz (2011) qui n'accorde que deux raisons d'activation d'une forme linguistique relevant de la grammaire dialectale : « le locuteur ne cherche pas à se conformer à la norme – soit parce qu'il est […] incapable de le faire […], soit parce qu'il se sent autorisé à ne pas le faire par la nature non protocolaire (informelle) de la situation communicative » (Zribi-Hertz 2011, 238). Afin de mieux comprendre la divergence des modèles sur ce point, nous illustrons notre propos avec le cas du *ne* de négation. Dans le modèle diglossique le *ne* ne serait pas généré par la grammaire dialectale pour des raisons externes. Tandis que Guérin (2017) montre d'une part que les facteurs relevant du contexte communicationnelle sont multiples et complexes et d'autre part que l'argumentation peut également s'appuyer sur des raisons internes au fonctionnement de la langue : « l'absence de *ne* peut aussi permettre de faire porter la négation sur l'argument du verbe plus que sur le procès du verbe » (p. 70). Elle rejoint ainsi Debaisieux (2005) qui montre à partir d'une étude sur corpus oraux que la production ou non du *ne* ne s'explique pas seulement en termes de variation stylistique mais par une différence de portée : « la négation double, qui encadre le verbe, porte explicitement sur ce dernier, alors que la négation simple peut donner lieu à deux parenthésages » (p. 11).

Gadet (1996) estime qu'il n'y a pas de spécificité absolue des ordres de l'oral et de l'écrit et qu'« on ne peut pas citer une seule forme qui soit absolument dévolue à l'un ou l'autre ordre » (p. 22) mais qu'il y a des différences dans l'exploitation des ressources. Ces différences reposeraient sur de nombreux facteurs liés, entre autres, au contexte communicationnel. Cet ensemble de facteurs participe d'un continuum « proximité – distance » exposé par Koch/Osterreicher (2001). S'appuyant sur la terminologie de Söll, ils montrent que les termes de *parlé* et *écrit* renvoient en réalité à deux aspects de la langue : le premier est celui d'une réalisation médiale (code phonique et code graphique), le second correspond à un sens conceptionnel. Koch/Osterreicher (2001, 586) exposent ensuite que de nombreux paramètres, tels que le type de communication (privé *vs* publique), la fixation thématique, la préparation ou la spontanéité de la communication, permettent un ancrage sur ce continuum entre immédiat communicatif et distance communicative.

Pour Blanche-Benveniste (2010a) ce continuum de pratiques différentes de la langue est lié à la notion de genre : « [Il n'y a] pas une opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral. En analysant certaines caractéristiques, on peut classer ces pratiques en autant de genres » (p. 45).

Ainsi la notion de *continuum* permet d'appréhender le fait qu'« un récit oral ressemblera davantage à un récit écrit qu'à une conversation à bâtons rompus, et le récit écrit au récit oral qu'à un texte administratif » (Gadet 2007, 58). Le concept de diglossie, et en particulier la distinction d'une grammaire orale et d'une grammaire écrite comme le propose Queneau, ne nous semble donc pas pertinent.

Dans ce qui suit, nous emploierons les mots « corpus écrit », où *écrit* revête un sens médial, pour désigner le roman *Zazie dans le métro* car il s'agit d'une production langagière passant par le code graphique. De la même manière, nous emploierons le terme

« corpus oral » pour désigner les données attestées de français parlé.[6] Cette terminologie non ambigüe nous permettra de présenter les moyens employés par Queneau pour donner une impression de « français parlé » dans son roman.

2. Méthodologie

Nous avons constitué l'œuvre de Queneau en corpus d'étude, désormais *corpus Roman* grâce à sa mise à disposition sur Frantext. Nous justifions la dénomination de corpus pour cet ouvrage en nous appuyant sur la définition proposée par François Rastier :

> Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte de discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. (Rastier 2004)

Nous avons étudié l'ensemble du roman puisque la représentation de l'oral n'est pas réservée au discours des personnages, ce qu'illustre la structure de l'énoncé (3) où l'incise d'énonciation est notée sans inversion[7] contrairement à ce que nous pourrions trouver dans l'écriture romanesque.

(3) – Répète un peu voir, qu'il dit Gabriel. (corpus Roman, p. 11)

Nous avons interrogé l'ensemble du corpus Roman qui correspond à 46 207 mots, puis nous avons visualisé les résultats avec le concordancier de la plateforme Frantext. Afin de mener l'étude comparative, nous avons utilisé deux corpus de données orales. Le premier, issu du *Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP2000, Branca-Rosoff/Lefeuvre 2016), correspond à environ 29 546 mots. Le second est un enregistrement de 1989 issu de CLAPI correspondant à 17748 mots environ. Ainsi le corpus de données orales attestées est d'un nombre de mots quasi équivalent (47 294 mots) au corpus Roman, ce qui rend possible une comparaison directe du nombre d'occurrences des phénomènes étudiés. Nous avons interrogé le corpus oral avec le logiciel Antconc.[8]

La comparaison des deux corpus pose un certain nombre de problèmes : (i) une partie de ces données sont issues d'enquêtes semi-dirigées et ne présentent donc pas un caractère aussi spontané que des données conversationnelles (ii) les données orales ont été récoltées environ 40 ans après la publication de *Zazie dans le métro*. Cette première analyse comparative sera donc renforcée par une enquête afin de savoir si les locuteurs du français contemporain attribuent les formes syntaxiques employées par Queneau au domaine de l'oral. Les résultats seront un indice pour connaître les représentations des locuteurs sur la langue.

---

[6] Nous n'ignorons pas que nous nous appuyons sur une version graphique de ces données orales puisque les analyses semi-automatiques sont faites à partir de leur transcription.

[7] Notons que l'élément *qu-* dans cet emploi est moins fréquent à l'oral que le laisseraient entendre certaines représentations littéraires (Gadet 1992, 92), nous sommes ici face à un procédé relevant d'un patron oral, notion développée dans la suite de l'article.

[8] Logiciel conçu par Laurence Anhtony (Tokyo, Université de Waseda), version 3.5.9, https://www.laurenceantohony.net/software, dernier accès : 04/01/2021.

3. Les phénomènes syntaxiques employés par Queneau et attestés dans les productions orales

Dans un premier temps, nous présenterons quelques constructions de la langue parlée (3.1). Nous exposerons ensuite les résultats de l'analyse concernant la négation (3.2) et l'absence du pronom *il* dans les tournures impersonnelles du type *il faut* (3.3).

3.1. Quelques observations sur les dispositifs

Le terme de « dispositif », qui regroupe plusieurs structures syntaxiques telles que les clivées, les pseudo-clivées et les dislocations, a été défini par Blanche-Benveniste (2010a, 108) comme étant une organisation syntaxique qui consiste à utiliser une mise en ordre particulière pour une construction donnée.

3.1.1. Les pseudo-clivées

La structure pseudo-clivée est représentée dans les deux corpus (5 dans le corpus Roman et 17 dans le corpus oral), ce qu'illustrent les exemples (4) et (5). Nous notons qu'un élément de l'énoncé est séparé et distingué du reste de sa construction, encadré par *ce que …c'est*.

(4) Je m'en fous, dit Zazie, moi **ce que** j'aurais voulu **c'est** aller dans le métro (corpus Roman, p. 15)

(5) **ce qui** me plaît **c'est** de pouvoir rentrer à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit (corpus oral, CFPP 07-02)

Apothéloz/Roubaud (2015) définissent les pseudo-clivées comme des constructions à copule de type « A c'est B ». Ils relèvent trois critères permettant d'identifier les énoncés pseudo-clivés : (i) le syntagme en *Ce Qu-* ne peut être glosé par le pronom *ça* ; (ii) la copule ne peut pas apparaître sans le pronom *c'* et le syntagme en *Ce Qu-* ne peut être le sujet de *être,* ce qu'illustrent les énoncés sous (4').

(4') a. *Ce que j'aurais voulu, ça, c'est aller dans le métro.
b. *Ce que j'aurais voulu est aller dans le métro.

Finalement (iii) dans les énoncés de ce type, l'élément A, dans notre exemple *aller dans le métro,* pourrait répondre à une question du type *ce que tu aurais voulu, c'est quoi ?* L'objet de *vouloir* est spécifié lexicalement en B (*aller dans le métro*).

3.1.2. Les clivées

Togeby (1982–1985, § 1957) dans sa *Grammaire française* propose la définition suivante des clivées : « Une proposition clivée est une proposition qu'on a coupée en deux pour mettre en relief un de ses éléments ». Dans le cas de ce dispositif nous retrouvons majoritairement des clivées en *c'est … que* ou *c'est … qui*. Le verbe *être* a une flexion réduite au présent.

Nous avons relevé 80 occurrences de ce dispositif dans le corpus Roman, illustré en (6), et 73 dans le corpus de français parlé, illustré en (7).

(6) **C'est** hun cacocalo **que** je veux et pas autt chose. (corpus Roman, p. 22)
(7) **c'est** le symbolique **qui** suture la blessure tu vois (corpus oral, CLAPI 1989)

En (6), c'est le complément *cacocalo* qui est focalisé, mais le sujet peut également être mis en avant, ce qui est le cas dans l'extrait (7) avec le groupe nominal *le symbolique*. La mise en relief d'un élément permet de l'opposer à ses homologues potentiels (Rouquier 2018) : *un cacocalo* est ainsi contrasté avec *pas autt chose*, ou encore à *un demi-panaché* (corpus Roman, p. 22).

3.1.3. Les dislocations

Il existe différents types de constructions disloquées. Nous retiendrons la définition proposée par Berrendonner (2015) :

> La notion de dislocation est fondée sur le présupposé que dans la structure syntaxique des phrases verbales, il existe pour chaque constituant une position canonique, qu'il occupe par défaut [Milner 1989 : 403]. Certaines phrases se distinguent toutefois par le fait qu'un constituant y figure hors de son site canonique […] (Berrendonner 2015)

Ce type de dispositif permet une construction particulière de la phrase en autorisant la coexistence d'un sujet lexical et d'un sujet grammatical. Selon la place du sujet lexical par rapport au verbe nous parlons de *dislocation à gauche* ou de *dislocation à droite*. Dans le cas d'une dislocation à gauche, par exemple, le syntagme nominal est sémantiquement lié à la construction verbale qui le suit, celle-ci est constituée d'un pronom clitique qui coréfère au syntagme nominal. Un exemple de ce type de structure dans le corpus Roman est relevé en (8). L'exemple (9) est extrait du corpus de français parlé :

(8) **Marceline, elle** sort jamais sans moi (corpus Roman, p. 21)

(9) **ma mère elle** connaît pas les paroles (corpus oral, CFPP 07-02)

Dans l'exemple (8) *Marceline* est donc sémantiquement lié à la construction *elle sort jamais sans moi* qui est constituée d'un pronom clitique *elle* coréférant au syntagme nominal. La même analyse peut être réalisée sur l'énoncé (9) où *ma mère* est également reprise par le pronom clitique *elle*. La construction crée dans le second cas un effet de contraste focalisant sur l'élément nominal. Les dislocations à gauche dans le corpus Roman ont fait l'objet d'une analyse systématique et descriptive par Nicolosi (2015). Il en a relevé 57 et remarque que

> [l]'usage du LD dans *Zazie* est conforme à l'intention de l'auteur, qui s'en sert pour imiter les traits syntaxiques du parlé. Environ 95% des LD d'un élément lexical sont attestés en effet dans les dialogues, c'est-à-dire dans des situations d'interaction verbale fictive. C'est bien cette dimension interactionnelle de la construction que soulignent aussi Koch et Oesterreicher (2011, 90-91 et 94-95) en désignant le LD comme caractéristique de l'immédiateté communicative. (Nicolosi 2015, 147)

Nous avons relevé 30 dislocations à gauche d'un élément lexical dans le corpus oral, en nous basant sur les mêmes critères[9] que Nicolosi (2015, 146-147). Ce phénomène est beaucoup plus présent dans le roman de Queneau que dans les enregistrements de français parlé.

Deux hypothèses complémentaires pourraient expliquer ce résultat :

(i) Cet écart relèverait peut-être de la différence des pratiques langagières représentées dans le roman (souvent attribué au français « populaire ») et des pratiques langagières actualisées dans le corpus oral qui se rapprocherait davantage d'un français « standard ». L'ensemble des aspects linguistiques du roman de Queneau ne peut pas être abordé ici. Nous avons choisi de nous en tenir à la représentation du français tout court sans traiter la question de « français populaire » comme le propose Favart (2010) bien qu'un grand nombre des phénomènes sélectionnés par Queneau soit perçu, par les auteurs ou les locuteurs, comme relevant de la « langue populaire »[10].

(ii) Il s'agirait d'un phénomène particulièrement employé par les écrivains de cette époque pour donner un effet d'oralité à leur écriture.

3.2. La négation

Meisner *et al.* (2016) rappellent qu'« en français contemporain, la négation de phrase […] est exprimée syntaxiquement par la combinaison de la particule *ne* (si elle est réalisée) et de *pas* ou un autre élément négatif ». Ces deux types de négation ont été relevés dans le corpus Roman et dans le corpus oral. Ces réalisations sont illustrées dans les exemples suivants :

(10) – Je **ne** l'ai **pas** fait esprès, répondit Gabriel […] (corpus Roman, p. 122)

(11) vous **ne** vous êtes **pas** mis à faire des sushis à la maison (corpus oral, CFPP 05-01)

(12) Elle pensait **pas** à elle en disant ça, elle était pas égoïste […] (corpus Roman, p. 10)

(13) c'est une excellente question je de- je m'en souviens **pas** (corpus oral, CFPP 07-02)

Nous avons comparé l'alternance de l'emploi de la négation double *ne … pas*, ou négation « composée » comme le désigne Moreau (1986), et de la négation « simple » en *pas* dans les deux types de corpus. Pour ce faire, nous avons effectué une requête à partir de *pas* et de ses cooccurences en *ne* dans le contexte de gauche. Les résultats sont représentés dans le graphique ci-après.

[9] Nicolosi (2015) s'est concentré sur les dislocations à gauche « d'un élément lexical […] qui précède une phrase syntaxiquement complète et à l'intérieur de laquelle il est repris par un pronom clitique dont la fonction syntaxique est conforme à la morphologie du syntagme détaché » (Nicolosi 2015, 146).

[10] Voir l'ouvrage de Gadet (1992) pour une présentation de cette notion.

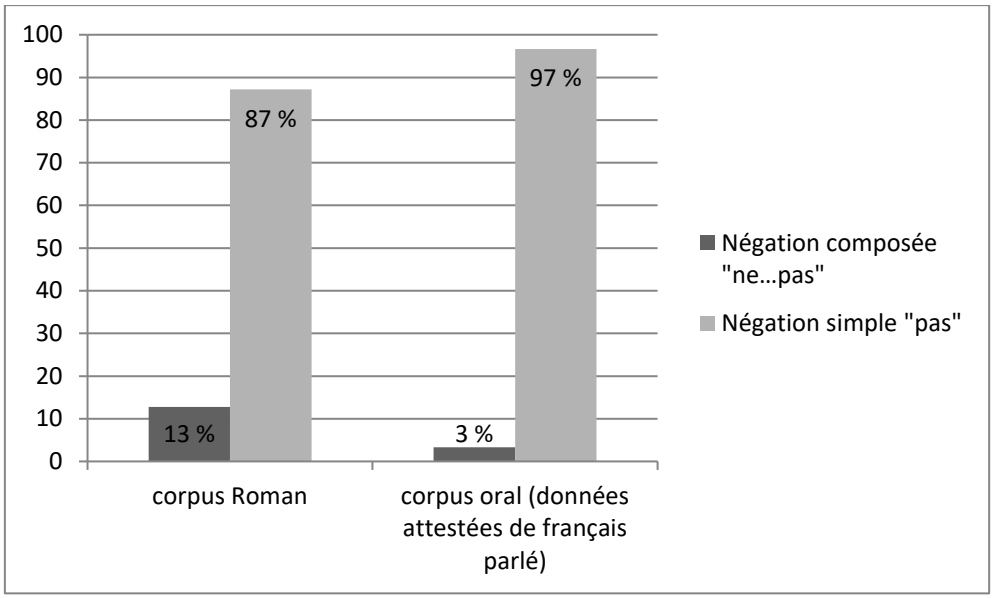

Fig. 1 : Distribution de la négation composée et de la négation simple dans le corpus Roman et le corpus oral.

Nous observons que la négation simple est davantage présente dans les deux corpus. Elles constituent 87% (702/805) des négations de type *pas* dans le corpus Roman et 97% (493/501) dans le corpus oral. Il y a donc une similitude d'usage de ces constructions dans l'écriture romanesque de Queneau et dans la langue parlée. Certaines régularités apparaissent dans le corpus Roman : la négation composée est co-occurrente 1 cas sur 5 au *vous* de vouvoiement. La négation simple est souvent employée lorsqu'elle est suivie d'un présentatif du type *c'est*, ce que soulignent également des études sur la langue parlée (Moreau 1986, Gadet 1992, 78 et Hansen 2004 entre autres). Par ailleurs, tous les personnages ont à leur disposition les deux formes de négation bien que la négation composée soit davantage attribuée au narrateur (26 occurrences sur 103). Le personnage Gabriel l'utilise tout de même, comme dans l'extrait (14) dans une tournure interrogative.

(14) - Comment, dit Gabriel, tu prétendrais que ça **ne** serait **pas** celui-là ? (corpus Roman, p. 19)

Blank (1991, 301) remarque que Queneau attribue la négation complexe à Gabriel dans son discours philosophique et note : « Er benutzt die Negation erneut als soziales und stilistisches Kriterium, indem er in der Rede von Unterschichtsprechern (also der Mehrheit aller Figuren) „ne" weitgehend auslässt » ['Il utilise à nouveau la négation comme critère social et stylistique, en omettant largement le *ne* du discours des locuteurs de classe inférieure (c'est-à-dire la majorité de tous les personnages)'].

L'attribution de la négation simple aux personnages semble donc être associée à une connotation sociale et stylistique. Cette observation rejoint celle de Petitjean (2012) sur l'usage de la négation simple dans la représentation du français parlé dans l'écriture. Il signale :

> Jusque dans les années 80 environ, elle [la négation sans *ne*, AF] est utilisée par les auteurs uniquement en tant que caractéristique de la langue populaire […]. Au fur et à mesure que nous avançons vers les années 90, elle devient un marqueur ambivalent en ce sens où, d'une part elle peut servir à représenter la voix populaire – dans ce cas elle sera la seule forme dont dispose le personnage ; de l'autre, elle fonctionne comme un indicateur diaphasique et est associée à un registre

> de langue familier. Les personnages qui l'utilisent disposent également de la négation standard. (Petitjean 2012, 84)

La négation simple fait partie d'un ensemble de phénomènes sélectionnés par les auteurs de cette époque pour représenter un « effet de parlure populaire » (Petitjean 2012, 80) alors qu'il s'agit d'un fait relevant d'un français de « tous les jours ». Hansen (2004) signale d'ailleurs que dans les usages de la langue parlée, le *ne* en français parlé « informel » est davantage attribué à une « espèce de variante de prestige » (Hansen 2004, 27).

3.3. L'absence du pronom il *dans les tournures impersonnelles*

Tout comme la négation simple, la réalisation zéro du pronom *il* dans certaines tournures impersonnelles, semble être souvent employée par les auteurs du XXe siècle pour donner un effet d'oralité à leur écriture (Favart 2010). Nous avons choisi d'étudier les tournures impersonnelles en *il y a* et *il faut*.

Nous avons relevé 73 occurrences de la tournure *il y a*, sur un total de 87, qui ne sont pas précédées du morphème *il*, dans le corpus Roman, soit 83,9% des cas. Pour ce qui est du corpus oral, cela concerne 62 occurrences sur 381 soit 16,3 % des cas. Une fouille automatisée sur le corpus oral n'est pas pertinente pour *il y a* car les transcripteurs des enregistrements oraux choisissent généralement de conserver une orthographe normée pour éviter d'exprimer par la transcription leur interprétation des enregistrements. Nous avons tout de même relevé des cas d'absence du *il* devant *y a* dans certaines transcriptions comme en (15). Blanche-Benveniste (2010b, 143) invite à la prudence pour l'interprétation des transcriptions. La comparaison nous paraît donc ici peu pertinente. Nous pouvons néanmoins dire que Queneau, par son aménagement orthographique illustré en (16), rend compte de ce phénomène oral qu'il soit de nature phonétique ou qu'il s'agisse d'une réelle absence du morphème sujet *il*.

(15) même chez Bofill y a des choses belles et des choses (corpus oral, CLAPI 1989)

(16) Aujourd'hui, pas moyen. Y a grève. –Y a grève ? –Bin oui : y a grève. (corpus Roman, p. 13)

La même comparaison effectuée avec l'alternance *il faut/faut* aboutit aux résultats suivants : 80% des occurrences de *faut* sont construits sans le pronom *il* dans le corpus Roman et 52% dans le corpus oral. Ces emplois sont illustrés en (17) et (18).

(17) Avec toutes ces bagnoles, faut que vous ayez choisi justement la mienne (corpus Roman, p. 152)

(18) bah après les terrains de tennis faut un peu se déplacer (corpus oral, CFPP 07-02)

L'absence du sujet est aussi possible avec d'autres verbes, comme en (19) avec *suffit*.

(19) Les enfants, suffit de les comprendre (corpus Roman, p. 23)

Gadet (1992, 70) relève aussi ce phénomène : « l'impersonnel *il* peut être supprimé devant *faut, y a, s'agit de, paraît, suffit, vaut mieux* ».

Nous pouvons donc affirmer que le trait employé par le romancier est bien existant dans des productions langagières orales attestées.

La comparaison du roman avec des données attestées de français parlé montre que les phénomènes syntaxiques que nous avons analysés sont présents à l'oral, à des proportions différents pour certains. Nous avons pu remarquer que ces tours syntaxiques sont employés par d'autres auteurs qui ont aussi pour objectif de donner un effet d'oralité à leur écriture. Petitjean (2012, 79) a d'ailleurs exposé que les phénomènes, comme la dislocation et la négation simple mais aussi la relative non standard ou encore l'interrogation avec *que*, sont récurrents dans toutes les œuvres écrites qu'il a prises en compte dans son étude. Il s'agit là d'un argument nous permettant d'avancer que nous sommes en présence « d'un 'patron discursif' qui ne connaît que de modestes variations » (Petitjean 2012, 85). Le chercheur reprend le terme de « patron discursif » proposé par Philippe (2008), notion qui « permet de rendre compte du fait que dans l'histoire des genres, certains faits de langue tendent à se stabiliser au point de former des constellations, des représentations stéréotypées inscrites dans l'imaginaire linguistique d'une époque » (Petitjean 2012, 79). Il en va ainsi du « 'patron oral' constitué de marquages hétéroclites sans cohérence dénotative (chute du discordantiel de la négation, apocopes, surreprésentations des dislocations, […]), mais qui permettent à la prose écrite de prendre des allures 'orales', selon le stéréotype en vigueur au moment de la production du texte » (Philippe 2008, 31). C'est donc ce patron discursif, ou patron oral, qu'utilise Queneau avec, il semblerait, une certaine cohérence.

La question que nous pouvons nous poser est de savoir si ces structures syntaxiques, constituant un patron oral et jugées caractéristiques de l'oral par Queneau (et par un grand nombre d'auteurs de son époque), sont également perçues telles quelles par ses lecteurs et plus largement par les locuteurs du français. Quelles représentations ces derniers se font-ils du français parlé ?

4. Les représentations des locuteurs et locutrices sur les formes syntaxiques choisies

Pour l'enquête, nous avons établi un questionnaire avec le service Framaforms[11] qui permet de créer des formulaires en ligne. Nous l'avons soumis via notre compte personnel Twitter. Le questionnaire était libre d'accès pendant 2 jours, du 16 janvier 2020 au 18 janvier 2020, à n'importe quel utilisateur de ce réseau social. Il se peut également que d'autres personnes y aient eu accès, si les utilisateurs de Twitter le partageaient par d'autres canaux de communication. Nous ne connaissons pas l'identité des personnes ayant participé à l'enquête puisque les données des utilisateurs répondant au formulaire en ligne sont anonymisées. Par ailleurs, nous avons choisi de laisser libre choix aux enquêtés de donner des informations personnelles. Ils pouvaient, à la fin du questionnaire, formuler des remarques. Nous les invitions, par exemple, à préciser s'ils avaient déjà fait de la linguistique. Toutes informations relevant de l'âge, du niveau d'études ou des langues parlées par les enquêtés sont donc inconnues. Nous avions néanmoins explicité que les personnes souhaitant participer à cette enquête devaient être locuteurs ou locutrices du français. Nous voulions qu'un grand nombre de personnes réponde au questionnaire et pour cela nous devions considérer plusieurs facteurs :

[11] https://framaforms.org/

– les personnes utilisant Twitter le font en général sur leur téléphone portable, lors de trajets quotidiens ou de manière spontanée ;
– un tweet est généralement partagé ou aimé dans les heures suivant sa publication, sa « notoriété » peut rapidement s'achever.

Considérant ces critères, nous avons choisi d'établir un questionnaire avec seulement 10 énoncés, eux-mêmes courts, compréhensibles rapidement et lisibles sur un téléphone portable. Nous avions estimé et annoncé que le questionnaire ne demandait pas plus de 5 minutes pour y répondre. Il s'agissait pour nous du premier questionnaire en ligne de ce type. Nous reconnaissons ses imperfections et notamment une disproportion dans la représentation des formes syntaxiques étudiées dans le cadre de cet article.

Les 10 énoncés sont extraits pour la plupart soit de romans, où l'on retrouvait le patron discursif de l'oral, soit de productions attestées orales. Les productions orales sont issues d'un corpus personnel et du corpus *Multicultural Paris French* (MPF), tous deux présentés dans Ferreira (2019). Nous avons intégré une ponctuation aux transcriptions pour ne pas influencer les enquêtés. Deux questions principales leur étaient adressées. Les personnes devaient dire sur une échelle de 1 à 4 s'ils jugeaient les énoncés plutôt inacceptables (1) ou acceptables (4). Ils devaient également statuer sur le type de production de l'énoncé : est-ce qu'il s'agit d'« écrit » ou d'« oral ». Les réponses multiples n'étaient pas possibles. En revanche, les enquêtés avaient la possibilité d'expliciter leur choix. Les réponses concernant le caractère acceptable/inacceptable des énoncés ne nous intéressant pas directement pour cet article, nous présentons donc uniquement les réponses à la question : « Selon vous, cet énoncé a-t-il été produit à l'oral (conversation naturelle/spontanée entre des personnes) ou à l'écrit (roman) ? ». Le questionnaire a été complété par 303 personnes.

Le Tableau 1 présente les résultats obtenus :

Tableau 1 : Résultats de l'enquête.

Énoncé + source	% de réponses en faveur de « oral »	% de réponse en faveur de « écrit »	Trait syntaxique testé	% des enquêtés qui ont repéré l'élément testé
(a) Mais non, il faut pas dire ça, c'est une occasion de faire la fête tous les trois. (*Du rêve pour les oufs*, p. 51)	95,4 %	4,6 %	Négation simple	23,5 %
(b) Mais ce que je crois c'est que le rap par exemple n'a pas tellement de mauvaises impressions comme ici. (oral, corpus MPF)	83,2 %	16,8 %	Pseudo-clivée	5 %
(c) De nos jours, ce qu'il faudrait, c'est de l'eau atomique. (écrit, *Zazie*, p. 91)	49,5%	50,5%	Pseudo-clivée	2,6 %
(d) – Répète un peu voir, qu'il dit Gabriel. (écrit, *Zazie*, p. 11)	63 %	37 %	Elément « *qu-* » (et dislocation à droite)	10 %
(e) Nous n'avons pas procédé à une fouille systématique des données. (écrit, article scientifique à paraître)	16,2 %	83,8 %	Négation complexe	0,6 %
(f) La maquette, il faut la faire. (oral, corpus personnel)	90,8 %	9,2 %	Dislocation à gauche du complément en *la*	10,3 %
(g) De toute façon, dit Fédor Balanovitch, faut qu'on passe d'abord la Sainte-Chapelle. (écrit, *Zazie*, p. 125)	19,8 %	80,2 %	Réalisation zéro du pronom dans une tournure impersonnelle	12,6 %

(h) Oui, y a un nouveau formulaire à remplir. (oral, corpus personnel)	93,7 %	6,3 %	Réalisation zéro du pronom dans une tournure impersonnelle	20,2 %
(i) Bien sûr que non. C'est pas légal un enfant qui dépose plainte contre ses parents. (écrit, *Zazie*, p. 68)	90,8 %	9,2 %	Négation simple, (et dislocation à droite)	19,8 %
(j) On voit pas où est l'intérêt. (oral, corpus personnel)	95,7 %	4,3 %	Négation simple	16,9 %

Parmi les diverses observations possibles, nous retenons que :

– Les énoncés (a), (i) et (j) avec la négation simple ont été majoritairement attribués à une production orale tandis que l'énoncé (e) contenant une négation double a été perçu comme relevant de l'écrit.
  Regardons en détails les résultats pour l'énoncé (a). Nous remarquons que 95,4 % des locuteurs ont répondu que cet énoncé a été produit à l'oral. Or il s'agit bien d'un extrait issu d'une production graphique, plus précisément d'un roman de Faïza Guène. Sur les 289 personnes qui ont donné cette réponse, 66 ont relevé l'absence du *ne* (soit 23,5 % des enquêtés). Quelques personnes ont même répondu qu'elles n'auraient pas non plus produit le *il* de *il faut* puisque le *ne* est absent. Il est intéressant de noter que certains locuteurs ont attribué l'énoncé au domaine de l'oral sans pour autant relever l'absence du *ne*. Certains même n'ont pas semblé le remarquer et signalé uniquement le *ça* au lieu de *cela*.

– L'énoncé (h), dans lequel le pronom *il* n'est pas réalisé, est perçu comme relevant de l'oral. A contrario, l'énoncé (g) a été analysé comme relevant davantage de l'écrit bien que la réalisation zéro du pronom ait été repérée par 12,6 % des enquêtés. La présence de l'incise « dit Fédor Balanovitch » stéréotype de l'écrit narratif, a sans doute influencé les enquêtés pour cet énoncé, comme le montrent les commentaires du type : « dit xxx marque de l'écrit ». Parmi les personnes qui ont considéré cet énoncé comme relevant de l'écrit, vingt ont d'ailleurs signalé qu'il s'agissait d'une « retranscription écrite d'un dialogue oral ». L'incise est sans doute un trait linguistique particulièrement saillant et donc perçu prioritairement par les locuteurs[12] (Landragin 2004). Elle prendrait le pas sur les autres éléments linguistiques ici, tels que la réalisation zéro du pronom impersonnel qui serait ainsi « gommée » (Buson 2014, 21), et influencerait les enquêtés à classer l'énoncé comme production écrite.

– Le pronom *qu-* en (d) est repéré par 10% des enquêtés. Lorsqu'il est repéré, il est souvent attribué à un « registre familier » ou reconnu comme une marque de représentation de l'oral dans un écrit, comme l'illustrent les remarques suivantes : « c'est par écrit une imitation du style parlé » ou encore « très familier. dans un roman, pour donner un style ». Les enquêtés pensent reconnaître dans cet énoncé l'écriture de San Antonio ou Céline ; certains identifient même l'œuvre de Queneau. Il s'agit donc davantage d'un phénomène constituant un archétype de l'oral.

– L'énoncé (f) nous permettait d'évaluer l'attribution d'une dislocation à gauche d'un complément, *la* forme pronominale du syntagme « la maquette », par les locuteurs du

[12] La perception prioritaire de marques linguistiques saillantes, par les locuteurs, est développée par ailleurs par Buson et al. (2014, 20) qui couplent la notion de saillance à un *effet de halo*.

français au domaine de l'oral. 90% des personnes qui ont répondu au questionnaire l'ont analysé comme relevant de l'oral.

– Il est difficile de statuer pour le dispositif de pseudo-clivée. Il semblerait que les locuteurs n'en aient pas conscience et ne parviennent pas vraiment à l'identifier. Bien évidemment, il n'était pas attendu qu'ils le décrivent comme « une pseudo-clivée ». Nous avons néanmoins un enquêté qui l'avait repéré en signalant « une formulation trop lourde avec le *ce* ». Le fait que l'énoncé (b) soit considéré comme relevant de « l'oral » est lié le plus souvent à l'absence de ponctuation ou à l'incompréhension du sens de l'énoncé avec la tournure « avoir de mauvaises impressions ». Quant à l'énoncé (c), la répartition quasi-égale entre « oral » et « écrit » prouve que les locuteurs assimilent moins ce type de dispositif à une production orale contrairement à ce que nous avons exposé pour la négation simple et l'absence du pronom dans les tournures impersonnelles.

De nombreux enquêtés ont regretté l'absence des mentions « sms, tweet ou article de presse » pour l'écrit et que ce dernier domaine soit restreint au « roman ». Nous pouvons formuler l'hypothèse qu'ils imaginent difficilement que ce type d'énoncé puisse être extrait d'un roman. La dichotomie oral/écrit semble évoluer pour les écrits non littéraires mais ce n'est pas encore le cas pour l'écriture romanesque. Nous pouvons conclure en confirmant que les phénomènes constitutifs du patron oral employés par Queneau recoupent en grande partie les représentations qu'ont les locuteurs du français sur leur langue, qu'elles soient conscientes ou inconscientes. Les traits syntaxiques que sont la négation simple et l'absence du pronom *il* dans les tournures impersonnelles sont prépondérants dans ce patron oral[13] à l'inverse des dispositifs qui sont repérés de manière moins consciente.

5. Conclusion

L'objectif principal de cet article n'était pas d'analyser la dichotomie oral/écrit mais de revenir sur la notion « de langue parlée écrite » proposée par Queneau. Nous souhaitions montrer que les formes syntaxiques relevées dans *Zazie dans le métro* sont effectivement présentes dans des données de français parlé. Ce faisant, nous avons remarqué que ces traits linguistiques s'inscrivaient dans un « patron oral ». Ces marques font partie de l'imaginaire discursif de Queneau, imaginaire qui n'est pas totalement distinct d'une tradition grammairienne (Blanche-Benveniste/Jeanjean 1987). Nous nous sommes alors demandé quelle représentation de l'oral se faisaient les locuteurs du français et si celle-ci recoupait celle proposée par Queneau. Grâce à une brève enquête, nous avons remarqué que les locuteurs attribuaient effectivement la négation simple ou l'absence du pronom *il* dans les tournures impersonnelles du type *il faut* à une production orale. Les données discutées dans cet article, issues des corpus et du questionnaire, ouvrent de nouvelles perspectives d'analyse. Nous pourrions développer notre réflexion sur la représentation de la langue populaire et ainsi interroger le type de français illustré dans le roman. Queneau semble proposer une version parfois stéréotypée de la langue parlée. Si en réalité les marques syntaxiques qu'il emploie sont attestées dans le français « standard » ou français de tous les jours, elles n'en sont pas moins considérées comme « inacceptables »

[13] Par rapport aux traits étudiés dans cet article.

par une partie des locuteurs enquêtés et assimilées au registre « familier ». Les enquêtés mêlent ainsi les paramètres « écrit/oral » et « formel/informel » ou plus largement ceux impliqués dans le continuum « proximité – distance ».

Références bibliographiques

Apothéloz, Denis/Roubaud, Marie-Noëlle (2015) : « Constructions pseudo-clivées », in : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr, dernier accès : 05/06/2020.

Béguelin, Marie-José (1998) : « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », in : *Cahiers de Linguistique Française* 20, p. 229–253.

Berrendonner, Alain (2015) : « Constructions disloquées », in : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr, dernier accès : 11/06/2020.

Blanche-Benveniste, Claire (2010a) : *Approches de la langue parlée*, Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, Claire (2010b) : « Où est le *il* de *il y a* ? », in : *Travaux de linguistique* 61, p. 137–153.

Blanche-Benveniste, Claire/Bilger, Mireille/Rouget, Christine/Van den Eynde, Karel/Mertens, Piet (1990) : *Le français parlé* : *Études grammaticales*, Paris : Presses du CNRS.

Blanche-Benveniste, Claire/Jeanjean, Colette (1987) : *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris : Didier Érudition, Institut national de la Langue française.

Blank, Andreas (1991) : *Literarisierung von Mündlichkeit: Louis-Ferdinand Céline und Raymond Queneau*, Tübingen : Narr.

Blavier, André/Debon, Claude (éds.) (1993) : *Raymond Queneau et les langages : colloque de Thionville, 9–11 octobre 1992*, Verviers : Temps mêlés.

Branca-Rosoff, Sonia/Lefeuvre, Florence (2016) : « Le Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes », in : *Corpus* 15, p. 265–284.

Buson, Laurence/Chevrot, Jean-Pierre/Nardy, Aurélie/Abouzaïd, Myriam (2014) : « Catégorisations et représentations sociolinguistiques : les variétés stylistiques existent-elles ? » in : *Actes du Congrès mondial de linguistique française*, <www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01149.pdf>, dernier accès : 22/01/2020.

Céline, Louis-Ferdinand (1932) : *Voyage au bout de la nuit*, Paris : Gallimard.

CFPP2000 = *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000*, CLESTHIA (EA 7345 & Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle), <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>, dernier accès : 04/01/2021.

Chabanne, Jean-Charles (1993) : « Queneau et la linguistique : Queneau lecteur de J. Vendryes, la linguistique à la philosophie du langage », in : *Raymond Queneau et les langages : colloque de Thionville 1992 (9–11 octobre 1992)*, éd. par A. Blavier et C. Debon, Verviers : Temps mêlés, p. 39–55.

CLAPI = *Corpus de Langue Parlée en Interaction*, ICAR (CNRS UMR 5191 & Université Lyon 2), <http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>, dernier accès : 04/01/2021.

Coveney, Aidan (2011) : « A language divided against itself? Diglossia, code-switching and variation in French », in : *Le français en contact : Hommages à Raymond Mougeon*, éd. par F. Martineau et T. Nadasdi, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 51–85.

Debaisieux, Jeanne-Marie (2005) : « Les corpus oraux : situation, exploitation linguistique. Bilan et perspectives », in : *Scolia* 19, p. 9–40.

Favart, Françoise (2010) : « Le stéréotype de registre de langue populaire dans le roman du second XXe siècle (1966–2006) », in : *Revue Interdisciplinaire "Textes & contextes"* 5, <https://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=255>, dernier accès : 26/01/2020.

Ferguson, Charles A. (1959) : « Diglossia », in : *Word* 15, p. 325–340.

Ferreira, Auphélie (2019) : « Pratiques langagières des jeunes de banlieue parisienne : problématique de la constitution d'un corpus. », in : *Revue d'Études Françaises* 23, p. 43–53, <http://cief.elte.hu/sites/default/files/10ferreira-27-36.pdf>, dernier accès : 14/06/20.

Frantext = *Base Textuelle Frantext*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine, <http://frantext.fr>, dernier accès : 26/01/2020.

Gadet, Françoise (1992) : *Le français populaire*, Paris : PUF.

Gadet, Françoise (1996) : « Une distinction bien fragile : oral/écrit », in : *Travaux neuchâtelois de linguistique* 25, p. 13–27.

Gadet, Françoise (1997) : *Le français ordinaire*, Paris : Colin.

Gadet, Françoise (2007) : *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys.

Guène, Faïza (2005) : *Du rêve pour les oufs*, Paris : Hachette.

Guérin, Emmanuelle (2017) : « Eléments pour une approche communicationnelle de la variation », in : *La variation en question(s) : hommage à Françoise Gadet*, éd. par H. Tyne, M. Bilger, P. Cappeau et E. Guérin, Bruxelles : Lang, p. 57–73.

Hansen, Anita Berit/Malderez, Isabelle (2004) : « Le *ne* de négation en région parisienne : une étude en temps réel », in : *Langage et société* 107, p. 5–30.

Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2001) : « Langage parlé et langage écrit », in : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. I.2, éd. par G. Holtus, M. Metzeltin et Ch. Schmitt, Tübingen : Niemeyer, p. 584–627.

Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2011 [1990]) : *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin/New York : De Gruyter.

Landragin, Frédéric (2004) : « Saillance physique et saillance cognitive », in : *Corela* 2, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00137106>, dernier accès : 24/01/2020.

Lefeuvre, Florence/Tanguy, Noalig (2012) : « La représentation de l'oral dans la littérature du XXe siècle : les structures averbales », in : *Quand les genres de discours provoquent la grammaire et réciproquement*, éd. par C. Despierres et M. Krazem, Limoges : Lambert-Lucas, p. 171–186.

Léon, Pierre (1962) : « Phonétisme, graphisme et zazisme », in : *Études de Linguistique Appliquée* 1, p. 70–84.

Mahrer, Rudolf (2017) : *Phonographie : la représentation écrite de l'oral en français*, Berlin/Boston : De Gruyter.

Martinon, Philippe (1913) : *Comment on prononce le français*, Paris : Larousse.

Massot, Benjamin (2008) : *Français et diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie : arguments morphosyntaxiques*, thèse de doctorat, Université de Paris 8, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00726999>, dernier accès : 10/06/2020.

Meisner, Charlotte/Robert-Tissot, Aurélia/Stark, Elisabeth (2016) : « La présence/absence de *ne* », in : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr, dernier accès : 26/01/2020.

Meizoz, Jérôme (2001) : *L'âge du roman parlant*, Genève : Droz.

Milner, Jean-Claude (1989) : *Introduction à une science du langage*, Paris : Seuil.

Moreau, Marie-Louise (1977) : « Français oral et français écrit », in : *Le français moderne* 45, p. 204–242.

Moreau, Marie-Louise (1986) : « Les séquences préformées : entre combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans *ne* », in : *Le français moderne* 54, p. 137–160.

MPF = *Multicultural Paris French*, <http://www.mle-mpf.bbk.ac.uk/>, dernier accès : 04/01/2021.

Nicolosi, Frédéric (2015) : « *Left Detachment* dans *Zazie dans le métro* de Raymond Queneau et sa traduction en italien », in : *Linguistique interactionnelle contrastive : grammaire et interaction dans les langues romanes*, éd. par S. Diao-Klaeger et B. Thörle, Tübingen : Stauffenburg, p. 145–163.

Petitjean, André/Favart, Françoise (2012) : « Faits de langue et effets de voix populaires dans les fictions romanesques », in : *Quand les genres de discours provoquent la grammaire et réciproquement*, éd. par C. Despierres et M. Krazem, Limoges : Lambert-Lucas, p. 77–87.

Philippe, Gilles (2008) : « Registres, appareils formels et patrons », in : *Les Registres, enjeux stylistiques et visées pragmatiques*, éd. par L. Gaudin-Bordes et G. Salvan, Louvain-la-Neuve : Academia Bruyloant, p. 27–37.

Poulaille, Henry (1931) : *Le pain quotidien*, Paris : Grasset.

Queneau, Raymond (1950) : *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris : Gallimard.

Queneau, Raymond (1959) : *Zazie dans le métro*, Paris : Gallimard.

Rastier, François (2004) : « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in : *Texto!*, <http://www.revuetexto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html>, dernier accès : 29/05/2016.

Rouquier, Magali (2018) : « Les constructions clivées », in : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr, dernier accès : 11/09/2018.

Thurot, Charles (1881) : *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, Paris : Imprimerie nationale.

Togeby, Knud (1982–1985) : *Grammaire française*, 5 vol., Copenhague : Akademisk Forlag.

Vendryes, Joseph (1921) : *Le langage, introduction linguistique à l'histoire*, Paris : Albin Michel.

Zribi-Hertz, Anne (2006) : « Français standard et francilien commun : conséquences du phénomène diglossique pour la description et l'enseignement du français. », in : *Actes du colloque de linguistique de l'Université d'Okayama (Japon)*, <http://www.sjllf.org/?action=common_download_main&upload_id=127>, dernier accès : 09/06/2020.

Zribi-Hertz, Anne (2011) : « Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques », in : *Journal of French Language Studies* 21, p. 231–256.

Auphélie Ferreira
49 avenue Ernest Pivot
93270 Sevran
FRANCE
auphelie.ferreira@sorbonne-nouvelle.fr